

Le Président

Monsieur Bruno Le Maire

Ministre de l'Economie, des Finances et
de la Souveraineté industrielle et numérique
139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Paris, le 27 avril 2023

Objet : inquiétudes des fournisseurs PME-ETI suite à la demande de réouverture des négociations commerciales pour baisser les prix

La **FEEF** (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) qui représente les fournisseurs PME-ETI de la distribution souhaite attirer votre attention sur la vive inquiétude que suscite votre déclaration concernant la réouverture des négociations commerciales à partir du mois de mai 2023.

Nous avons bien noté que votre demande ne concerne que les « *grands industriels* ». Toutefois, **le risque est certain que les distributeurs en profitent pour renégocier avec une large partie des fournisseurs, incluant les PME-ETI**. A cet égard, plusieurs de nos adhérents ont déjà reçu des sollicitations, voire des courriers officiels, d'enseignes leur demandant de faire des efforts dès à présent pour réviser leurs prix à la baisse.

Lors de la dernière campagne de négociations commerciales, la demande de hausse des PME-ETI a été raisonnable pour s'établir en moyenne à 10% (soit 5 points de moins que les multinationales), preuve de notre responsabilité face à l'inflation. Aussi, **alors que nous n'avons pu répercuter qu'une partie de nos augmentations de coût (atterrissage à 6% sur les 10% demandés), la pression supplémentaire à renégocier à la baisse sans avoir pu passer l'intégralité de nos besoins tarifaires serait mortifère pour les PME-ETI**. D'autant plus que de nombreuses filières ont aujourd'hui besoin de revaloriser leurs prix face à l'augmentation des matières premières.

En effet, s'il est vrai que certains marchés commencent à se stabiliser, **le prix d'achat des produits agricoles et des intrants industriels se maintient à un niveau très élevé** (Cf. graphiques en annexe). Le sujet de l'énergie reste également très problématique pour nos entreprises : en décembre 2022, 42% de nos adhérents n'avaient pas signé l'ensemble de leurs contrats d'énergie pour 2023. **En février 2023, les prix de l'énergie dépassaient de plus de 20% ceux de 2022.**

Dans ce contexte, **en tant qu'industriels fortement attachés à l'approvisionnement local et au « Fabriquer en France », nous demandons que notre situation soit clairement dissociée de celle des multinationales et appelons de nos vœux une clarification de votre part pour exclure les PME et les ETI à taille humaine (<350 M€ de chiffre d'affaires) des demandes de renégociations commerciales à la baisse**. La création du pouvoir d'achat passe par la vitalité du tissu économique et industriel des PME-ETI françaises pour relancer la création de valeur et favoriser l'emploi local.

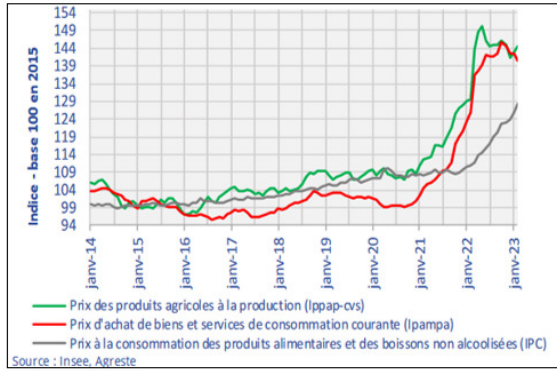
Je me tiens à votre disposition pour organiser un rendez-vous afin d'avancer vers des solutions concrètes et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.



Léonard Prunier
Président

Annexe 1

Prix à la production et coût des intrants



Prix d'achat des principaux intrants

